



Répartition des charges d'entretien gaz

Par **marie**, le **16/09/2008** à **13:08**

bonjour :

J'habite depuis 2 ans dans des combles aménagées, au dernier étage. Je n'ai que des installations électriques (cuisine, chauffage etc.). L'arrivée du gaz urbain s'arrête à l'étage inférieur.

Malgré cela, je participe aux frais d'entretien de gaz, recherche de fuite et prochainement réparation. Est-ce normal ?

Merci pour vos réponses.